



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 58793

Texte de la question

M. Renaud Muselier appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les observations formulées par le syndicat des infirmiers libéraux des Bouches-du-Rhône - FNI - quant à la mise en oeuvre du projet de soins infirmiers. Ce dernier souhaite savoir si l'approbation de l'avenant conventionnel est en cours, ce qui constituerait la reconnaissance de la démarche de soins à domicile et mettrait un terme à treize ans de blocage tarifaire des séances de soins infirmiers (AIS). En conséquence, il souhaite avoir son sentiment sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Renaud Muselier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58793

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mars 2001, page 1478